52me Année — Nouvelle série — No 14 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 13 Avril 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

LA RECONSTRUCTION A SISTERON

Notre dernier article sur les projets d'aménagement de la Ville nous a valu plusieurs remarques aussi intéressantes que pertinentes. Aussi ne croyons-nous pas inutile de revenir aujourd'hui sur cette question capitale pour l'avenir de Sisteron. Nous essaierons cette fois de faire le point d'une façon qui ne peut d'ailleurs être que provisoire, de la situation actuelle.

Il y a quelque temps déjà, le Conseil Municipal a consacré une importante réunion à l'étude du problème, dont la solution n'apparait malheureusement guère prochaine. Contrairement à ce qui a pu être dit, les avis des Sisteronnais sont assez partagés en ce qui concerne le tracé de la nouvelle route. Si la totalité des habitants est d'accord pour condamner le projet du tunnel proprement dit, les uns penchent vers la route de la Coste, les autres préfèrent la voie en bordure de la Durance. Examinons rapidement, sans prétention aucune, les avantages et les inconvénients respectifs des deux solutions.

D'abord la route du haut qui, partant du bout de la Rue de Provence, passerait entre la Rue Notre-Dame et celle de la Coste, pour aboutir à l'extrémité de la Saunerie. Pour celle-ci, il s'agit avant tout de savoir si un tel projet est réellement réalisable, au point de vue technique, en examinant la situation sur le terrain même et pas seulement au-dessus d'un plan étalé sur un bureau. Dans l'affirmative, il faut aussi qu'une telle réalisation donne une solution satisfaisante, pratique et heureuse. Reconnaissons que les gens compétents qui sont le plus qualifiés pour en juger sainement, semblent assez en douter. Remarquons également, comme il a d'ailleurs déjà été dit, que la route de la Coste, bien que traversant la ville, ne peut être être considérée comme une voie véritablement centrale. D'autre part, par suite de la configuration du terrain, elle ne pourra permettre une extension générale fructueuse dans son voisinage. Seule la rue de Provence, déjà privilégiée, semble devoir bénéficier du nouveau tracé envisagé. De même, la construction de cette route nécessiterait la démolition d'un assez grand nombre de maisons et l'expropriation de nombreux propriétaires. Cette double éventualité parait aller à l'encontre des récentes et impératives décisions à ce sujet du Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

La route du bas, dont la réalisation serait plus facile et plus rationnelle, prendrait dans l'avenue de la gare, un peu avant l'hôpital, longerait le quartier des Marres pour atteindre en ligne droite la Durance, qu'elle suivrait ensuite.

Au point de vue site et pittoresque son tracé, au bord de la rivière, permettrait d'avoir une vue superbe sur la Citadelle, dont la beauté doit être mise en valeur et vantée pour attirer les touristes. De même, cette route offrirait un magnifique point de vue vers le nord et les Hautes-Alpes. Aucune comparaison, à ce sujet, avec la rue de la Coste, encaissée et où la vue serait obligatoirement limitée. Par contre, la route du bas est encore moins centrale que l'autre, c'est un fait. Mais elle permettrait une sensible et appréciable extension de la ville qui sera nécessaire tôt ou tard. D'autre part, cette voie pourrait être affectée par destination aux poids lourds, gênants et encombrants, appelés à le devenir de plus en plus, et source du bruit contre lequel on lutte partout. Par ailleurs, la construction de cette route semble devoir nécessiter peu de démolitions de maisons.

Evidemment, le gros reproche qu'on lui fait surtout, est, dit-on, d'éviter Sisteron, dont le commerce et appelés à péricliter et à ralentir. Mais l'activité, par la suite, pourraient être le problème, à ce sujet, semble mal posé. En effet, on peut tout d'abord faire remarquer que ce n'est pas une question de route qui a causé la disparition de la sous-préfecture, du tribunal, etc... qui manquent beaucoup à présent, à Sisteron.

La route peut passer en haut ou en bas, à droite ou à gauche, les touristes et les voyageurs s'arrêteront à Sisteron, s'ils veulent s'y arrêter. Il appartient avant tout aux Sisteronnais eux-mêmes de les y attirer et surtout de les y retenir, par tous les moyens : publicité, goût, politesse, amabilité, propreté, etc... C'est là le grand rôle des commerçants et principalement des hôteliers et des restaurateurs. Si les hôtes sont accueillants, les chambres propres et confortables, la nourriture bonne et soignée, le pays tout entier coquet et séduisant, Sisteron retrouvera sa renommée et les touristes s'y arrêteront de toutes façons.

Le nouveau Syndicat d'Initiative de Sisteron a d'ailleurs parfaitement compris celà et souligné l'intérêt qu'il y a pour tous les Sisteronnais à sortir obligatoirement de la routine de la négligence et du laisser-aller qui se sont établis partout pendant la guerre.

Au reste, pour en revenir à la question de la route, tous les projets au fond, présentent en eux-mêmes des avantages et des inconvénients. Il serait souhaitable qu'on puisse concilier les différents points de vue, en pensant avant tout à servir l'intérêt général et à garantir l'avenir de la Ville. En ce qui concerne les seules voitures de tourisme, la vieille Rue Droite est étroite, certes, mais elle serait peut-être suffisante, ainsi que la Rue Saunerie, si l'on y pratiquait quelques dégagements appropriés et bien disposés, ce qui ne serait pas très difficile.

L'avenir de Sisteron n'apparait donc pas uniquement lié à celui de la nouvelle route. Il repose, avant tout, entre les mains des Sisteronnais eux-mêmes. Ceux-ci, s'ils le veulent et le comprennent bien, ont tous les atouts pour faire de nouveau de Sisteron, un centre pittoresque, prospère et réputé.

Jean AUBRY.

Heureuse Constatation

Le Sisteronnais qui, depuis quelques années ne serait pas venu au pays et qui, répondant à l'appel du Syndicat d'Initiative, viendrait se retremper dans l'atmosphère Sisteronnaise, constaterait de visu l'amélioration apportée dans l'entretien de sa ville natale.

Malgré les mutilations, malgré les maisons éventrées, nous n'en constatons pas moins un état de propreté constant. En effet depuis la fin de l'hiver, avec la venue des beaux jours une équipe de cantonniers municipaux fait quotidiennement la toilette des principales rues, des places publiques et des andronnes. Elles sont d'une propreté remarquable qui fait plaisir à voir.

C'est sous cet aspect que Sisteron doit se présenter, tout au moins pendant la saison touristique qui vient. C'est la meilleure réclame que nous puissions faire auprès des touristes et qu'ils nous feront quand ils rentreront chez eux.

La discipline règne aussi chez nos ménagères puisque dès la première heure elles mettent leur seau de balayures à la portée des tombereaux qui, deux fois par jour, ramassent les immondices accumulées par les cantonniers. Il nous est agréable de faire cette constatation en félicitant nos édiles d'avoir compris que la propreté est l'élément primordial de la santé publique, surtout en période de grandes chaleurs.

HORLOGES PARLANTES HORLOGES MUETTES

... Au troisième top, il sera exactement 19 heures 23 minutes...

Tous les auditeurs de la radio connaissent ce refrain et savent apprécier à leur juste valeur les renseignements fournis par l'horloge parlante. On peut régler sa montre, on peut régler son temps et ceux qui ne veulent point l'entendre, n'ont qu'à tourner le bouton... Mais tout le monde n'a pas un poste de T.S.F. et, comme au bon vieux temps, on serait tout heureux et tout aise d'entendre l'horloge de la Place de la Mairie sonner les heures et les demies. Or, chacun sait que depuis plusieurs mois elle est *muette*.

Elle ne fut pas, du moins pour la sonnerie, une victime directe du bombardement, puisque quelque temps encore après la date fatidique du 15 Août 1944, elle continua à marcher et à sonner lors même que son cadran brisé semblait la prédestiner à devenir l'horloge des aveugles... Le cadran fut, par la suite, réparé habilement par un artisan local, mais ce fut, après un certain laps de temps la sonnerie qui s'arrêta : les rouages étant sans doute envahis par les poussières et gravats de la démolition des immeubles voisins.

Combien de temps durera ce silence ?

...Nos édiles pensent sans doute que « la parole est d'argent mais le silence est d'or ». Ce proverbe est peut-être très juste, appliqué à l'espèce humaine en général, mais il n'en est pas de même pour les horloges. Une horloge qui ne sonne point n'est plus une horloge, puisque d'après la définition, c'est une machine qui sert à marquer et à *sonner* les heures.

Tout le monde a entendu parler de l'horloge de la Cathédrale de Strasbourg qui, outre les heures, indique tous les phénomènes astronomiques journaliers. La nôtre est plus modeste, mais telle qu'elle est, elle a contenté de nombreuses générations de Sisteronnais et nous désirerions l'entendre de nouveau.

...Le matin, au dernier coup de sept heures, les écoliers se lèvent, se préparent et, quand huit heures sonnent, tous se rendent en classe... à dix heures, les ménagères font leur marché ; pas d'horloge sonnante !... à onze heures, elles sont encore en route et quelquefois à midi, car... elles oublient l'heure.

...A midi, un coup de sirène strident et lugubre rappelle tout le monde à l'ordre ! mais combien plus gaie serait la sonnerie cristalline de notre horloge !... Et la nuit aussi, quand par hasard on ne dort pas, comme il est agréable d'entendre sonner lentement les heures !...

Souhaitons donc que la Municipalité, bien inspirée, accepte la prise en considération de ce projet. Ce n'est pas une question de quelques centaines de francs de plus à inscrire au budget qui doit faire obstacle, quand le bien public est en jeu.

Dans le cas contraire, qu'il nous soit permis de proposer une autre solution : Pourquoi n'ouvrirait-on pas une *Souscription Publique* sous le patronage des autorités locales en vue d'effectuer au plus tôt cette réparation ?

La question est posée. Il faut la résoudre.

(Le Passant).

ASSOCIATION DES SINISTRÉS DE SISTERON

Le bureau de l'Association a tenu le Samedi 6 Avril, dans la salle de réunions de « La Marseillaise » une importante réunion sous la présidence de Madame Massot-Devèze. L'affaire des colis en provenance du Mexique est la première inscrite à l'ordre du jour. Ces colis, destinés directement aux sinistrés de Sisteron, malgré toutes les démarches faites, ne sont pas encore arrivés et cependant, leur expédition, placée sous la responsabilité de l'Entr'aide Française, est annoncée depuis le mois de Janvier.

Les lettres envoyées à Paris à ce sujet, n'ont reçu que des réponses vagues et, en dernier lieu, un télégramme, avec réponse payée, n'a pas reçu de réponse du tout. Le bureau est unanime à constater que décidément les sinistrés de Sisteron n'ont pas de chance avec l'Entr'aide et envisage quelques mesures propres à éclaircir ce retard anormal, insolite et inexplicable qui mécontente grandement tous les sinistrés de Sisteron.

La Présidente met ensuite le bureau au courant des deux dernières réunions qui ont eu lieu la semaine passée à Digne, à l'échelon départemental et consacrées, la première aux demandes d'allocations d'attente et d'allocations journalières, et la seconde à la Reconstruction.

La presque totalité de ces demandes ont malheureusement été refusées, les postulants n'étant pas considérés comme nécessiteux. Il semble à ce sujet que certains cas n'ont pas été examinés comme il convenait et que d'une façon générale, les différents fonctionnaires chargés de cette importante question, se montrent beaucoup trop sévères et par suite trahissent la pensée des législateurs qui se sont penchés sur les misères et les difficultés des sinistrés.

D'autre part, certaines enquêtes faites par les Assistantes Sociales semblent ne pas correspondre à l'exacte réalité. La commission départementale a d'ailleurs protesté contre cette trop grande sévérité pour accorder les allocations et le bureau approuve pleinement cette protestation.

Au sujet de la Reconstruction, rien de nouveau, les crédits sont toujours rares et de grands travaux ne peuvent être envisagés pour cette année.

La Présidente fait ensuite savoir qu'un délégué de chaque association de Sinistrés du département sera membre de la commission départementale de la Reconstruction qui sera toute puissante en cette matière. L'Association de Sisteron y sera donc représentée.

Au sujet de la répartition des fonds pour les sinistrés de Sisteron, le travail des commissaires de quartiers est à présent totalement terminé. Il reste au bureau, dans une très prochaine séance, à les examiner une denrière fois. Puis, il faudra additionner tous les points qui ont été affectés aux familles et calculer la valeur du point, à partir de la somme totale à distribuer. Le bureau pense que tout pourra être terminé dans une quinzaine de jours et l'Assemblée Générale, à ce sujet, aura lieu sans doute de suite après Pâques.

L'Association a reçu deux dons. L'un de 1.000 francs, de M. Arnaud Gaston, directeur de l'usine de cartonnage aux Combes, l'autre de 1.000 francs également, de la Section Bouliste de l'Union Sportive Château-Arnoux-Saint-Auban. L'Association remercie vivement ces généreux donateurs et souhaite que leur exemple soit suivi par les diverses sociétés associations et groupements de la ville et des environs, ainsi que par toutes les personnes qui s'intéressent au sort des sinistrés de Sisteron.

La séance est levée à 20 h. 30.

SPORTS

DEMI-FINALE
DE LA COUPE DE PROVENCE

St-Henri - Marignane

Le District de Provence a choisi le terrain de Sisteron pour cette importante manifestation. Le public Sisteronnais qui a manqué de compétition officielle cette année, aura donc l'occasion d'assister à un match entre deux équipes de grande valeur qui apporteront, d'autre part, une grande ardeur à la partie, l'enjeu étant important : l'équipe battue sera éliminée et l'équipe gagnante jouera la finale à Marseille.

Aux précédents tours, Marignane a éliminé le S.M.U.C. par 6 à 1 et Tarascon par 2 à 1 ; Saint-Henri a éliminé Manosque par 4 à 1 et l'U.G.A. par 1 à 0.

Ces deux clubs occupent respectivement les 3e et 4e places du championnat de Promotion d'Honneur dans les Bouches-du-Rhône. Ils sont donc très près l'un de l'autre et la lutte promet d'être égale.

Les dirigeants du District de Provence assisteront à cette partie et ils organisent, dans la matinée, une réunion des Clubs du Département au cours de laquelle sera évoqué le football bas-alpin. Il sera également discuté d'une épreuve d'été pour les clubs enneigés. Toutes les Sociétés sont donc invitées à se faire représenter.

Cette réunion sera précédée à 10 heures, d'une conférence sur l'arbitrage dans la salle des Variétés.

M. le Directeur des Sports, de Digne, honorera de sa présence ces diverses manifestations au cours desquelles il saura défendre comme à l'accoutumée la cause sportive du Département.

En lever de rideau, l'équipe première du Sisteron-Vélo sera opposée à l'excellente formation de Laragne-Sports qui joue en Promotion d'Honneur.

Le soir aux Variétés, un Grand Bal clôturera cette belle journée et réunira tous les sportifs et les amis des Sports, c'est-à-dire toute la jeunesse de la région.

—:—

A.S.P.T.T. de Nice bat Sisteron-Vélo

Dimanche dernier, le public Sisteronnais n'a pas été déçu sur le match amical de foot-ball qui opposait l'Association Sportive des P.T.T. de Nice à l'équipe première du Sisteron-Vélo.

Nous avons assisté à une partie plaisante, sans brutalité, mais jouée très vite, car les visiteurs possèdent un jeu d'équipe de grande classe et où se distinguent plusieurs individualités.

Sisteron a lui aussi, bien joué, mais sa ligne d'avants hésite et fignole un peu trop devant les buts adverses. Le score de 6 à 1 ne donne pas du tout le cliché exact de la partie car les deux équipes ont dominé chacune leur part.

PEDALE SISTERONNAISE

Dimanche 14 Avril, les trois mousquetaires rouges de Massin disputeront le Grand Prix d'Apt. Ces trois mousquetaires ont pour nom Léone. Nous savons que la leçon sera dure pour eux. Nous leur faisons confiance en pensant qu'ils seront aux places d'honneur comme ils savent le faire à chacune de leur sortie.

—:—

Mardi 16 Avril, à 21 heures, Réunion exceptionnelle. Présence indispensable de tous les membres sans exception. Objet : Organisation des compétitions et de la demi-finale du Championnat de France et des Fêtes prévues.

—:—

Dimanche 21 Avril, les équipes A et B se déplaceront à Digne au Tour du Lycée. Un car est en formation. Se faire inscrire au Siège.

Pour les cyclos, ce jour-là, 1re sortie sur Digne. Préparez vos vélos et soyez nombreux pour répondre à l'invitation des amis Dignois.

© VILLE DE SISTERON

UNE DOLEANTE REQUETE

D'UN FLANEUR POÈTE
ET SA LETTRE OUVERTE
A QUI DE DROIT
ET A QUI DE DROIT !

Doléances... Suppliques... Requêtes...
ô Dieu du Ciel
A qui de droit et à qui de droit
Employons ici le pluriel
Lettre ouverte à nos édilités Sisteronnaises et des communes libres de la Baume et du pays Cazettois, et j'allais dire Montmartrois, de la campagne de Castagnes !...

ET LA NOUVELLE DEVERSE DE GADOUES ET DE DETRITUS TRES LOIN DU MOULIN DE LA CAZETTE !
MOTUS !... MOTUS !... MOTUS !...

Le vent est aujourd'hui à toutes les « Initiatives » publiques et privées pour une sorte de rajeunissement de notre malheureuse Cité, cruellement défigurée, mais qui s'est reprise et ressaisie avec un certain courage et un certain cran et qui, dès à présent, donne des signes indiscutables d'un redressement très prochain, si chacun veut y mettre du sien. Chacun, dans la mesure de sa sphère, s'ingénie à donner ses suggestions et ses idées personnelles, ses plans, ses projets les plus mirifiques, et même en contrecarrant et en démolissant ceux du voisin, afin de rendre malgré tout à notre ancienne petite ville ce qui faisait autrefois sa grandeur et sa beauté — n'employons pas de mots pompeux — ce qui faisait son cachet de coquetterie et sa parure aux yeux des étrangers ou des visiteurs de passage !

...Et c'est pourquoi, ayant appris l'autre jour que l'on faisait appel aux lumières et au coup de pinceau de l'excellent paysagiste Louis Javel, pour mettre au point deux dépliants touristiques et colorer deux superbes panneaux-affiches à placer aux entrées principales de Sisteron, j'ai voulu me rendre compte — de visu — où pourraient se placarder, pour nous tirer l'œil, ces louables compositions de notre peintre local bien connu !...

Et je me suis dirigé du côté du Pont du Buëch ! Est-ce en aval ? Est-ce en amont ? que sera placé ce poteau magique avec cette sommaire explication : « Touristes ! Halte-là ! et ralentissez pour cause d'Urbanisme » et pour cause de vision d'Art ! Louis Javel dessinera de belles flèches en transversales, mais hélas ! dans ces mêmes parages de la future Plage de Sisteron, il faudra nous l'enlever cet autre poteau de signalisation placée pour la gouverne et la commodité des conducteurs de tombereaux et de véhicules de gravats : Ici, à droite, la déverse des immondices et de tous les détritus de la création ! Et je m'explique : qui se souvient encore aujourd'hui de la minuscule Place Saint-Joseph, au détour du Pont de la Baume. L'on déversait là, autrefois, tout le réceptacle de la ville ! M'as compress ! Et c'était une véritable dégringolade nauséabonde et malodorante de tout ce que pouvaient contenir charrettes et tombereaux d'une bonne voierie. Tout y passait !

L'apic vertical de la Durance avait été comblé tant et si bien que l'on avait fini par créer, au-dessus, un amour de petit square miniature avec un jardinet suspendu, avec ses bordures fleuries et ses rangées de petits buis. Ce n'était pas tout ! Un Maire entreprenant, facétieux et vaguement montmartrois de la commune libre en effet, de la Baume, avait payé de ses deniers, une superbe plaque indicatrice en émail bleu de ciel et absolument comme sur les grands boulevards de Paris et avec cette édifiante inscription recueillie soigneusement sur mes tablettes... O Grand Saint-Joseph, Patron de notre Baume, priez pour nous et préservez-nous surtout de ces vandales qui veulent abimer non seulement la Sainteté mais la Beauté de ce paysage suburbain de votre Faubourg placé sous votre sauvegarde et votre protection !

Une torpille américaine emporta le tout jusqu'au paradis de St-Pierre et St-Joseph, héberlué, faillit recevoir sur le nez la plaque émaillée de M. le Maire.

Or, voici que la même déverse se produit un peu plus loin au détour même de l'autre petit Pont du Buëch et à 2 pas de cette plage sans rivale qui va bientôt ouvrir et inaugurer notre prochaine Saison Touristique. Une Plage, avec cabines de luxe, douches et piscine et tout le tremblement !

J'avais donc songé à porter ma supplique indignée au noble seigneur de la Cazette, toujours si courtois, mais je me souvins que l'été dernier j'avais fait la connaissance plus profitable encore du seigneur de la campagne de Castagne après avoir reçu ses doléances sur la perte de sa bourrique, compagne de l'anesse du vieux père Maldonnat et *occise* au cours du bombardement dans son écurie de la Haute-Coste. Et mon indigéne Boumian, berger de son état m'apprit qu'il était, lui aussi, le magistrat municipal sans conteste et honorifique de cette autre commune libre et vaguement délimitée des terres et coins du Pont du Buëch, et pour rendre hommage à ses mérites, je dois dire que M. le Maire de Castagnes cumulait avec ses fonctions si désintéressées, celles non moins bénévoles, de gardien des bains, encore fantômes, de Sisteron-Plage. Je l'ai rencontré hier mon second Maire à la montmartroise et de ma seconde commune libre. Il goguenardait comme à son ordinaire et conduisait majestueusement et avec une sage lenteur, son troupeau de biques à travers ces muriers qui descendent toujours sur le bord de la route. Il grommelait, M. le Maire de Castagnes et avec un air digne et méprisant il s'éloignait de ces tas de gadoues et de déblais pour empêcher de s'y vautrer ou d'y faire des galipettes, ses jolies cabrettes proprettes.

Bri ! bri ! bri !... continuait M. le Maire ! Et les mamans-brebis aux toisons de laine, surveillaient à leur tour leurs petits agneaux sans tâche et pas une de ces biquettes, pas une de ces agnelettes, en signe de protestations évidentes, ne venaient laisser dans les alentours la moindre petite crotte indécente, et pour répondre à mes compliments si mérités, M. le Maire de Castagnes tint à me faire les honneurs de son petit Hôtel de Ville caché dans la verdure et bien qu'il ignore le moindre mot de latin, voici qu'une enquête d'incommodo vient d'être ouverte par ses soins et pour soumettre ce nouveau cas d'Urbanisme à qui de droit — à qui de droit...

H. A. S.

A suivre prochainement pour le 2e panneau touristique de l'excellent Louis Javel et soucieux de distribuer l'éloge et la critique, un bon point à ce qui de droit qui vient de reprendre en bonne place la pierre sculptée au millésime de 1717, sur la nouvelle arcade et la nouvelle entrée de l'Hôpital-Hospice.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

La Sortie de Serre-Chevallier

Le Dimanche 7 Avril, le Ski-Club a cloturé sa saison de ski par une sortie à Serre-Chevallier. Le temps splendide et la beauté de cette station haut-alpine de 2.450 mètres d'altitude assurèrent son plein succès.

Partis à 5 h. 45 de Sisteron, les skieurs furent rendus à Chantemerle premier tronçon du téléphérique vers 9 h. 30. Rapidement la benne s'élève, l'air fraichit, le village de Chantemerle n'est plus à nos yeux qu'un village de poupée. Arrivé à Serre-Chevallier, on ne cesse de contempler cet immense cirque de montagnes avec le Pelvoux majestueux, le Mont-Brison, le Bouchard, dont les noms seuls évoquent de belles mais difficiles escalades et, plus loin, les montagnes d'Italie. Quelques-uns même purent voir, à la longue vue, le Château du Prince de Piémont.

Sous le refuge, des pentes rapides s'étalent, effrayant tout d'abord les skieurs, qui ne tardent pourtant pas à se lancer, avec l'heureuse perspective de n'avoir à accomplir leurs pénibles remontées... Les descentes s'accumulent. Vers midi chacun regagne Serre-Raties, la bouche sèche, l'appétit ouvert et le visage rubicond d'un cuisant coup de soleil. Le repas tiré des sacs donne lieu à de nombreuses manifestations de gaieté et surtout à un repos que chacun apprécie. Après une courte sieste au soleil, c'est à nouveau la griserie des descentes, toutes les pistes voient tour à tour notre passage, la bleue, la rouge, la jaune, etc... A 17 h. 30 c'est avec regret qu'il faut redescendre à Chantemerle. A 18 h. c'est le calme retour vers Sisteron. — Tous semblent avoir oublié leurs soucis journaliers, l'esprit encore plein de cette journée qui, à n'en pas douter, fut l'une des plus belles de toutes.

MASTIC A GREFFER
Droguerie BERNARD

CHRONIQUE LOCALE

VISITE PREFECTORALE. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons que M. le Maire de Sisteron vient de recevoir un télégramme l'informant que M. Orliac, Préfet des Basses-Alpes, donnera aujourd'hui Samedi, à 15 heures, à la Mairie, une réunion au sujet du ravitaillement en viande.

MM. les représentants des éleveurs des syndicats agricoles et de la C. G.A., sont invités à y assister.

FETE DU FAUBOURG. — Bien que durement éprouvé, le faubourg s'apprête à célébrer dignement sa Fête annuelle.

Au cours d'une réunion, un comité, chargé d'en élaborer le programme, a été constitué.

Président : Moullet Marcellin ; Secrétaire : Conis Marcel ; Secrétaire-adjoint : Richaud Philogène ; Trésorier : Latil Augustin ; Trésorier-adjoint : Francou Henri.

Aidé par une jeunesse nombreuse et enthousiaste, tout fait présager pour cette manifestation, un succès considérable.

Retenez cette date : 5 Mai 1946, Fête de la Baume.

Les Amis de l'Esperanto. — Les espérantistes de la région se sont réunis en assemblée trimestrielle à la Villa Zamenhof. La séance a été présidée par Madame Vignet doyenne.

Le compte-rendu de l'activité de la Société a permis de se rendre compte des succès sans cesse croissants de l'Espéranto. En effet, plus de 75 élèves ont répondu à nos appels et suivent nos cours gratuits par correspondance. La plupart d'entr'eux ont commencé à correspondre avec des pays étrangers.

Pour démontrer la diffusion de l'Espéranto dans le monde, nos correspondants Anglais, Danois, Norvégiens, Suédois, Hollandais, Bulgares U.S.A., Sud-Africains et autres pays avec qui les relations postales sont autorisées, nous ont fait parvenir une belle documentation en revues, journeaux, livres, dépliants, lettres, cartes postales, etc. Ce matériel sera utilisé pour organiser à Sisteron une petite exposition qui permettra à chacun d'apprécier l'utilité de l'Espéranto, langue auxiliaire Universelle.

Les espérantistes ont appris avec satisfaction la nomination par l'UEA de Genève, de deux délégués régionaux, MM. Victor Vignet et Paul Bernard.

Nous invitons tous ceux qui sont partisans de la Fraternité Universelle de la concorde entre les peuples par dessus les barrières linguistes à entrer dans la grande famille des espérantistes.

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

Caisse d'Epargne de Sisteron. — Les déposants sont informés que le plafond des livrets vient d'être porté à 100.000 francs. Les intérêts peuvent s'accumuler sans limites.

La caisse est ouverte le mercredi de 9 h. à 11 h. 30 et les samedi et jours de foire de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 heures.

A LA SOUS-PREFECTURE. — Nous apprenons avec plaisir la nomination à la Sous-Préfecture Forcalquier-Sisteron, de M. Chaudié, en remplacement de M. Graillet, nommé à Briançon.

M. Chaudié est un ami personnel de notre compatriote et ami Raoul Robert, sous-préfet de Calvi, avec qui il a partagé, pendant 3 mois, les rigueurs de la cellule dans les jours sombres de l'occupation.

Nous présentons à notre nouveau Sous-Préfet, nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Syndicat d'Initiative de Sisteron. — Mardi soir, devant un nombreux public avait lieu une réunion de propagande placée sous la présidence d'honneur de M. Paret, Maire de Sisteron, de M. le Docteur Niel, président effectif, assisté de M. Sias, et Aubry, secrétaire.

Dès 9 heures, de nombreux spectateurs se pressent dans la salle du Casino et à 9 h. 30 le Docteur Niel prend la parole. Il fait connaitre dans un clair exposé ce qu'à déjà fait le S. I. depuis sa résurrection et ce qu'il compte faire avec le concours des Sisteronnais. Il fait part à l'assblée des nombreuses relations qu'il a eu avec d'autres Syndicats de France et demande à tous de l'aider dans la tâche entreprise pour le relèvement de notre beau pays mis à mal par le bombardement.

Il suggère la création d'un Comité permanent de Fêtes qui, concurremment avec le S. I., organiseront les fêtes à la saison touristique, car il ne s'agit pas seulement de faire venir chez nous les étrangers, il faut encore leur offrir des distractions.

Divers orateurs prennent la parole en exposant le point de vue du concours qu'ils apporteront à la création des festivités à venir. Mais cependant, la principale question qui intéresse les étrangers c'est certainement celle du ravitaillement. Aussi est-il fait appel à la bonne volonté des hôteliers et des restaurateurs directement intéressés à la chose.

Il est ensuite procédé à la nomination du futur Comité des Fêtes. Plusieurs noms sont mis en avant, finalement les noms de MM. Maffren Daniel et Durbesson Léon sont retenus pour prendre la direction de ce Comité et procéder à l'élaboration du programme des futures festivités auxquelles tous les présidents de société donneront leur appui moral et financier.

Une discussion générale s'engage ensuite qui fait prévoir que chacun apportera à la résurrection de Sisteron et à la reprise des affaires sa participation pleine et entière par son talent et par ses capacités, pour le bien commun.

A VENDRE

2 PNEUS de voiture automobile 40 — 140 en bon état.
S'adresser au Bureau du Journal.

ENTR'AIDE FRANÇAISE. — Les parents des enfants en Apprentissage sont invités à venir se présenter au bureau de l'Assistante Sociale (bâtiment de la Poste) le Mercredi et Samedi en vue d'une distribution de Biscuits Caséinés pour le mois d'Avril. Se munir d'un certificat de l'employeur.

VETEMENTS ET CHAUSSURES. — La liste des bons de vêtements et de chaussures est affichée dans le hall de la Mairie à partir de jeudi.

La distribution commencera Vendredi matin et se poursuivra Samedi Lundi et Mardi. Prière d'apporter la carte de vêtements et de venir aux jours indiqués.

Services de cars fonctionnant le Dimanche. — Les services :
Avignon-Digne
Barcelonnette-Digne
Castellane-Digne
fonctionnent le Dimanche, à dater du 1er Avril et aux horaires habituels.

Le service Barcelonnette-Prunières-Gap fonctionnera le Dimanche à dater du 1er Mai prochain.

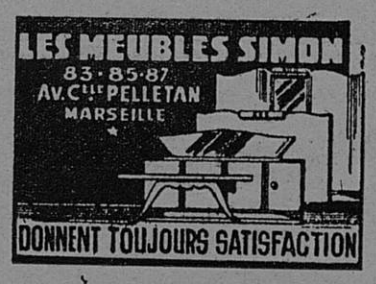

HERNIE
Méthode « Orthostatique ». Soulagement immédiat. Contention assurée avec garantie écrite, par les applications rationnelles, appropriées à chaque cas, de M. BOULAUD, le réputé technicien-herniaire de Paris. **Descentes et déplacements tous organes, difformités, varices, hydrocèles, varicocèles, etc...**

SOURDS
Durs d'oreilles. Ne restez pas isolés. Entendre c'est vivre. Cette vérité sera votre, par la toute récente découverte basée sur la Physiothérapie des Synergies fonctionnelles, appliquée par le Spécialiste-acousticien du CENTRE DE PROTHESE DE FRANCE, Paris. **Suppression des Bourdonnements.**

Le Spécialiste du CENTRE DE PROTHESE DE FRANCE, 30, rue St-Lazare, PARIS. Etab. fondé en 1855. Méd. d'Or, Gd Dipl. d'Honneur, particulièrement attaché à votre région, reçoit toujours personnellement. Examen subjectif et renseig. **gratuits à :**
CHATEAU-ARNOUX, Mardi 16 Avril, Hôtel Rey, de 9 à 16 h.
SISTERON, Vendredi 19 Avril, Hôtel de la Poste, de 9 à 16 h.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur André, rue Droite.

ETAT-CIVIL

du 5 au 12 Avril 1946

NAISSANCES

Gérard Guy André Latil, avenue de la Gare — Yvonne Elisabeth Guichard, avenue de la Gare — Jean François Noël Olagnon, avenue de la Gare. — Fernande Marie Thérèse Bayle, avenue de la Gare.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Fabien Fabiani, mécanicien et Réséda Lucienne Françoise Blanc, sans profession, à Sisteron. — Ernest Joseph Nève, chauffeur, domicilié à Marseille et Marie Cucchietti, sans profession à Sisteron.

DÉCÈS

Alphonse Louis François Dessaud, 74 ans, les Plantiers. — Léon Auguste Samuel, 52 ans, les Plantiers. — Erich Kamlot, 38 ans, avenue de la Gare.

Spectacles de la Semaine :
Aux Variétés-Cinéma : Tyrone Power et Norma Shearer dans
MARIE-ANTOINETTE

Dimanche à 21 heures, Grand Bal organisé par le Sisteron-Vélo.

Au Casino-Cinéma : Actualités — TRENTE ET QUARANTE

CORSETS
GAINES - CEINTURES
Madame !... Si vous êtes soucieuse de votre santé, de votre bien-être et de votre élégance, portez la nouvelle gaine « **FRANCEREINE** » la Reine de France, établie à vos mesures, qui vous sera présentée par corsetière qualifiée à :
CHATEAU-ARNOUX, Mardi 16 Avril, Hôtel Rey, de 9 à 16 h. ;
SSITERON, Vendredi 19 Avril, Hôtel de la Poste, de 9 à 16 h.
Etab. C.P.F. 30, r. St-Lazare, Paris fondé en 1855. Méd. d'Or. Gd Dipl. d'Honneur.

Etude de Me Marcel DAVID
Docteur en droit
Notaire à AIX (Bouches-du-Rhône)
—:—

Premier Avis

Suivant acte reçu par Me DAVID, notaire à AIX, les vingt sept Mars et premier Avril mil neuf cent quarante six, enregistré à AIX le trois Avril mil neuf cent quarante six Ve 615 b, folio 49, numéro 324, la Société des Etablissements « Au Planteur de Caïffa » Société Anonyme dont le siège est à PARIS, rue Joannès, numéro 13

A vendu à Monsieur PELLEGRINO Mario et Monsieur FERRERO Charles, commerçants, demeurant à MISON (Basses-Alpes) pour moitié chacun, la succursale des Etablissements

Au Planteur de Caïffa

exploité à MISON (Basses-Alpes).

Oppositions, s'il y a lieu, dans les vingt jours qui suivront le deuxième avis, à MISON, au siège du fonds vendu.

Signé :
DAVID, Notaire.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

VENTE
de Fonds de Commerce

DEUXIÈME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le vingt cinq Mars mil neuf cent quarante six, enregistré le vingt huit du même mois, folio 48, case 415

Madame Germaine JALABERT, veuve de Monsieur Antoine Marius Jean BACH, demeurant à VOLONNE,

A vendu à Monsieur Alexandre Marius ABBRUZZESE, restaurateur, demeurant à MARSEILLE, 58 rue Ferraty, le fonds de commerce de

Hôtel-Restaurant

dénommé HOTEL-TOURING, exploité à VOLONNE.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour, après la présente publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

L'insertion au *Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce* a eu lieu dans le nunéro du dix Avril mil neuf cent quarante six.

POUR DEUXIÈME INSERTION
BUES, NOTAIRE

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON